## Paroisses de Nivelles Contacts

Vous êtes invités à reprendre cette feuille à la maison. Elle pourra nourrir votre méditation ou votre prière. Elle vous sera aussi disponible sur le site www.collegiale.be

## Les trois vertus théologales, dons de la Grâce de Dieu

La foi, l'espérance et la charité sont les trois vertus théologales.

Avant tout, il faut se garder de les confondre avec trois qualités humaines, que sont la confiance, l'espoir et le partage. La confiance, l'espoir et le partage sont des attitudes humaines, qui partent de l'homme et qui lui retournent, tandis que la foi, l'espérance et la charité sont des vertus qui trouvent leur source en Dieu et Lui reviennent : la foi est donnée par Dieu et est croyance en Lui, alors que la confiance est une attitude, une discipline humaine ; l'espérance est la certitude en Dieu de la vie éternelle, alors que l'espoir est la confiance en l'avenir ; la charité est l'amour que Dieu nous donne et que nous Lui rendons ainsi qu'à tous les hommes, à l'image de Son Amour pour nous et de la Passion du Christ, tandis que le partage est une expression de cet amour.

Il importe de ne pas réduire les vertus théologales au plan moral : elles ne sont pas le résultat d'une discipline que l'homme exercerait sur lui-même, elles sont d'abord une disposition que, par Sa Grâce, Dieu met en nous : elles ne se comprennent pas hors du plan divin du Salut, hors de la Passion et de la Résurrection du Christ et, à l'image de la Trinité, elles constituent trois composantes indissociables, quoique distinctes, de la sainteté.

L'objet de notre espérance est la Résurrection et la vie éternelle, l'attente des biens eschatologiques (et non pas l'espoir d'une amélioration de la vie en ce monde). L'espérance suppose donc la foi : concrètement, ceci signifie que l'on ne peut être justifié, rendu juste, par sa seule espérance, mais que seule la foi justifie. Pour le dire autrement : qui a la foi a l'espérance, sinon c'est qu'il n'a pas la foi. La boucle est bouclée...

Toutefois, se pose alors le problème du statut de l'espérance par rapport à la foi. Quand je dis (et pense) : « Je crois en Dieu », l'objet de ma croyance, « Dieu », est immédiatement saisi en elle. « Je crois en Dieu » signifie « Dieu est » et non « Dieu sera ». À l'inverse, quand je dis « Je crois à la vie éternelle » ou « J'attends la vie du monde à venir », l'objet de mon espérance est à venir : d'une certaine façon, l'espérance s'oppose à la foi tout comme ce qu'on a s'oppose à ce qu'on aura. Alors, quid ? Comment accorder ce constat à l'idée que l'espérance ne peut être sans la foi ? Réponse à l'objection : d'une certaine façon, l'espérance, tout en se nourrissant d'une attente eschatologique, n'est pas seulement l'attente de quelque chose à venir. D'une certaine façon, nous avons déjà ce que nous espérons : celui qui a la certitude de la vie éternelle, qui n'en doute pas, qui s'en remet à Dieu, possède déjà l'éternité.

Mais si je peux bien espérer pour moi-même, avoir la certitude intime de la vie éternelle, puis-je aussi espérer pour les autres, pour ceux qui sont dans l'Église comme pour ceux qui n'y sont pas (encore) ? Certes oui, car « Je crois en l'Église » ! L'Église est l'assemblée-de ceux qui partagent la même foi : de même que la foi est partagée, l'espérance est partagée et il n'est pas question de limiter son espérance à son propre individu de rien du tout.

Les vertus théologales ne sont donc pas des actes, mais avant tout des dispositions qui continuent au Ciel. Cette disposition n'est pas une sorte de yoga, de discipline individuelle, elle n'est pas une force que l'homme puise en lui-même, elle vient d'abord de Dieu.